

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Lusigny-sur-Barse

SEANCE DU 30 octobre 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	13	15

Date de convocation
25/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Marie-Hélène TRESSOU**, maire.

Présents :

BOUMAZA Malika
CARILLON Pascal
COLLIN Adeline
GNAEGI Éric
HUGOT Damien
JOHNSON Rémi
MARNOT Aurore
MAYEUR Sébastien
MANNEQUIN Jacques
PESENTI Daniel
ROGER Anne
VERHECKE Bénédicte
TRESSOU Marie-Hélène

Absents

CHARVOT Catherine
LAPOTRE Denis
MANDELLI Anne-Sophie
PEREIRA Christophe

Absents représentés

GROSSET Joëlle donne pouvoir à Rémi JOHNSON
MARNOT David donne pouvoir à Damien HUGOT

Madame Aurore MARNOT a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Système ENT convention avec l'éducation nationale

N° de délibération : 2023_40

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	15	15	0	0	0

ANNEXES : projets de conventions

- *Convention cadre de partenariat relative à l'accès à l'espace numérique de travail dans les écoles de l'académie de Reims*
- *Convention relative à la sécurisation juridique du traitement des données à caractère personnel portant sur le déploiement d'un espace numérique de travail (ENT) pour les élèves des écoles publiques de la collectivité*

Le développement des espaces numériques de travail (ENT) est un enjeu important pour favoriser les liens et personnaliser le travail de l'élève au sein de la classe.

Dans ce cadre, un conventionnement est nécessaire afin de stabiliser les accès aux données dans le respect et le cadrage de la transmission des données personnelles, mais également pour sécuriser et uniformiser les accès à l'espace lui-même et offrir de nouveaux services au sein de l'ENT.

L'académie souhaite organiser un accès unique aux utilisateurs afin de leur permettre :

- d'utiliser des modes de connexion uniformisés, notamment la connexion [EduConnect](#) pour les parents d'élève. Ils pourront ainsi accéder à l'ENT avec le même mode d'authentification de la maternelle au lycée,
- d'accrocher des ressources pédagogiques directement au sein de l'ENT et les rendre accessibles pour les enseignants et les élèves via le [gestionnaire d'accès aux ressources](#) du ministère de l'Education Nationale (GAR).

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** les projets de convention joints en annexe au présent rapport
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document en lien avec l'exécution du présent rapport

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Marie-Hélène TRESSOU



Marie-Hélène TRESSOU

MARIE-HELENE TRESSOU
2023.11.03 14:11:05 +0100
Ref:20231103_140448_1-1-O
Signature numérique
le Maire